GERARD DELTEIL
YONNEL LIEGEOIS

DOSSIER VIANDE

DU TRAFIC AU MEURTRE



messidor
EDITIONS SOCIALES

DOSSIER VIANDE

8°R
32150
(12)

625374

DL-24101988-26193

Autres ouvrages de Gérard Delteil :

Solidarmoche (1984) ; *Kalashnikov* (1984) ; *Votre argent m'intéresse* (1984), (Prix Polar de la ville de Reims 1985) ; *les Chiens de garde* (1984) ; *Un garçon ordinaire* (1985) ; *le Nouveau Crime de l'Orient-Express* (1985) ; *Histoire d'os* (1985), (Prix Moncey 1985) ; *Coup de cafard* ((1985) ; *N'oubliez pas l'artiste* (1985), (Grand Prix de littérature policière 1985) ; *Ici, le chat est le patron* (1985) ; *Ticket choc* (1986) ; *Transfert* (1986), (collection Anticipation) ; *Mâle de mer* (1986), Fleuve Noir ; *Prisons : dossiers brûlants* (1986), Le Carrousel, Fleuve Noir ; *KZ* (1987) Vertiges-Carrère ; *Festin de crabes,* Liana Lévi (1987) ; *le Miroir de l'Inca,* Liana Lévi (1988).

Tous droits de reproduction, de traduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.
© Messidor/Éditions sociales 1988
ISBN 2-209-06084-2
ISSN 0298-3079

625 374

Gérard Delteil/Yonnel Liégeois

66

DOSSIER VIANDE

Du trafic au meurtre

57

Messidor/Éditions sociales

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS

A Patrick Boudet et ses camarades.

A tous ceux, hommes et femmes, qui n'hésitent pas à prendre des risques pour une société plus juste.

« La question de la viande ne m'intéressait pas particulièrement ; je ne me rendais pas compte non plus de l'intérêt que le public pourrait y trouver. La malhonnêteté et la rapacité que j'ai constatées dans la préparation des produits alimentaires du Trust du Bœuf n'étaient pour moi qu'une des multiples formes de la cupidité, l'un des innombrables moyens par lesquels une masse de capitaux hautement organisés peut se livrer à l'exploitation du public. »

Upton Sinclair, *la Jungle.*

A coups de hache

« Je vais te tuer ! Je vais te tuer ! », hurle l'homme à la cagoule. Les cris résonnent dans le silence matinal. A l'aube de ce jeudi 24 mars 1988, Patrick Boudet a rendez-vous avec la mort. Sauvage, bestiale. L'assaillant frappe sa victime à coups redoublés avec une arme tranchante qu'on distingue mal dans la demi-obscurité du petit jour.

Il est six heures du matin. Beaucoup de fenêtres sont déjà éclairées. Des volets s'ouvrent, des gens se penchent. Dans la cité-dortoir de Presles, hommes et femmes se lèvent tôt pour se rendre au travail.

Patrick habite le bâtiment J2, un immeuble de quatre niveaux, semblable à tous les autres. Des HLM bien entretenues, entourées de pelouses et de terrains de jeux pour les enfants. Un quartier paisible épargné par la délinquance et le vandalisme. La sérénité de la France profonde. Rien à voir avec l'univers de béton de certaines

banlieues. Ici, tout le monde se connaît plus ou moins. Patrick jouit d'une certaine notoriété ; chacun est habitué à voir partir ce grand costaud barbu à lunettes au volant de sa vieille 2 CV fourgonnette.

Quand Patrick sort de chez lui, la cité semble somnoler. Il fait encore nuit. Seul un lampadaire diffuse sa lumière blafarde sur les allées. La cité est d'autant plus calme que nous sommes jeudi — les éboueurs ne font pas de tournée le jeudi. L'agresseur semble avoir bien calculé son affaire... Il attend à quelques mètres en contrebas, dissimulé par une haie de troènes devant laquelle Patrick devra obligatoirement passer pour rejoindre son véhicule. Sans doute a-t-il étudié les habitudes de sa victime.

Depuis des années, le rituel est en effet identique : Patrick embrasse son épouse Chantal et leur fille Élodie, enfile son blouson et part pour l'usine, à quelques kilomètres de là, dans la zone industrielle de la Rhue. Chantal est habituée à entendre toussoter le moteur asthmatique de la guimbarde, puis celle-ci faire le tour du terre-plein avant de s'éloigner sur la route.

Ce matin, Chantal n'entend rien. Inquiète, elle se dirige vers la fenêtre pour voir si Patrick n'est pas en panne. Et soudain des cris. Elle saisit distinctement ces paroles effroyables : « Je vais te tuer ! ». Affolée, la jeune femme, suivie de la fillette, se précipite sur le balcon. Et c'est une vision de cauchemar.

Patrick, ensanglanté, est affalé sur le capot d'une voiture. Il tente de se redresser, lève les bras vers les siens. Il veut crier, mais aucun son ne franchit ses lèvres. Il s'effondre. « Au secours ! A l'aide ! », hurle Chantal.

Les voisins téléphonent aux pompiers, à la police. Ils ont tout juste le temps de voir une silhouette disparaître au coin du dernier immeuble et une voiture sombre démarrer en trombe. Les gens accourent auprès du blessé.

Quand le beau-père de Patrick, qui habite à quelques pas, arrive à son tour, un agent de police est déjà là. Dans un dernier effort, Patrick a tenté de rentrer chez lui et on l'a fait asseoir sur les marches de son immeuble. Le père

de Chantal le presse de questions : « Qui a fait ça ! Qui a fait ça ? »

Mais Patrick ne peut répondre. Il sombre dans un coma profond. Les infirmiers l'installent sur leur brancard. Puis l'ambulance fonce vers l'hôpital de Vichy, toutes sirènes hurlantes. Une scène banale ou presque, si ce n'est que c'est en général à la télévision qu'elle se déroule...

L'ambulance traverse des rues désertes. Vichy dort encore, les curistes, rares en cette saison, rêvent à la guérison de leur hépatite et de leur lumbago. Cette agression qu'ils apprendront par la lecture du journal ne les distraira pas de leurs habitudes ; ce ne sera sans doute pour eux qu'un fait divers sanglant parmi d'autres.

L'hôpital de Vichy n'est pas suffisamment équipé pour faire face à la situation. On emmène le blessé au CHU de Clermont-Ferrand qui dispose d'un scanner. Il restera sept jours dans le coma, entre la vie et la mort. S'il est aujourd'hui hors de danger grâce à des soins rapides et efficaces, les siens ont vécu une expérience effroyable qu'ils ne pourront jamais oublier, et Patrick restera marqué dans sa chair. Pendant des mois, peut-être des années, des exercices de rééducation lui seront imposés. Peut-être gardera-t-il des séquelles, car les coups portés ont été terribles. L'agresseur s'est acharné sur lui, quatre fois il l'a frappé au sol avec un outil incroyablement dangereux ! Son crâne est tailladé et profondément entaillé en divers endroits, ses bras utilisés pour se protéger sont couturés de cicatrices.

Un homme a échappé de peu à la mort, sous les yeux de sa famille. Bof, dira-t-on, les médias rapportent chaque jour des événements tout aussi horribles. Mais justement, ce crime-là, s'il n'est pas passé inaperçu, n'a pas non plus fait la « une » de la grande presse et des journaux télévisés. Les auteurs de l'attentat et leurs commanditaires ne sont pas devenus des vedettes médiatiques, les journalistes en mal de scoop ne se sont pas précipités sur leurs traces comme sur celles de l'assassin du petit Grégory. Cet acte

odieux constituait pourtant une bonne occasion de mettre en lumière les magouilles et les méthodes de la mafia de la viande. C'est ce que nous allons essayer de faire.

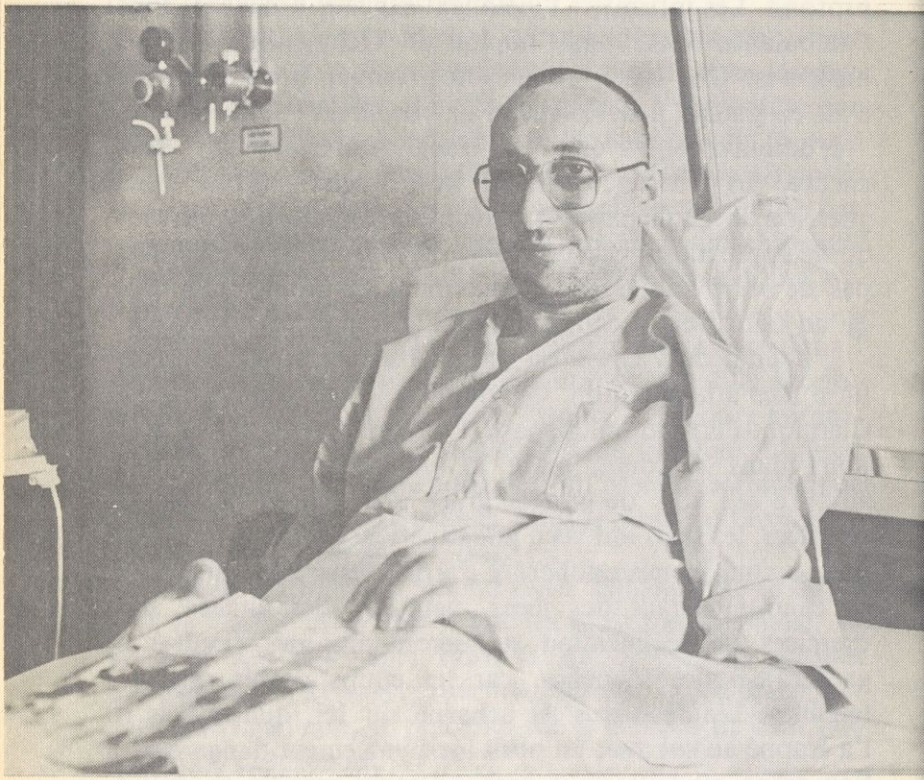

Patrick Boudet sur son lit d'hôpital : il a échappé de peu aux tueurs. (Photo Oleszczak.)

PREMIÈRE PARTIE

Les tueurs de la Sobo

1

La Sobo broie du rouge

Le 22 janvier 1975, un grand gaillard de vingt ans se présente à la Sobovidé, une boucherie industrielle — c'est une des boîtes de la région de Vichy qui embauchent, parce que la crise ne frappe pas aussi durement qu'aujourd'hui, et aussi parce que beaucoup d'employés ne font pas long feu dans l'entreprise et qu'il faut les remplacer. Il est reçu par Camille Labreuille, le père Labreuille ou le « vieux », comme l'appellent les ouvriers, avec souvent une certaine nuance de respect — bien qu'en 1975 le fondateur de la Sobovidé ait tout juste dépassé la soixantaine. « Ici, mon garçon, ceux qui veulent travailler réussissent », déclare-t-il, et il fait signer à Patrick Boudet un contrat de six mois.

Ce n'est pas la première expérience professionnelle de Patrick, qui travaille depuis l'âge de seize ans dans l'hôtellerie. Plongeur, commis-débarrasseur, garçon, chef de rang, il est passé par toutes les étapes. Il fait les « saisons » qui rapportent bien, souvent sur la Côte d'Azur. Dernier emploi : *le Provençal* de Juan-les-Pins. L'hiver est généralement plus difficile dans ce métier, c'est

pourquoi il se rabat sur la Sobo. Il n'a pas l'intention d'y rester.

Camille Labreuille lui fait pourtant miroiter une formation, avec une promotion à la clé, et pour commencer un stage. « Je l'attends toujours », précise Patrick. Son boulot : pendre des saucissons à une barre. Il faut les tenir à bout de bras et ils pèsent 6 à 7 kilos pièce. Il a beau être grand et costaud, au bout de quelques jours il a des courbatures partout. Et ça dure cinquante-deux heures par semaine, pour le SMIC.

Au moment de son entrée à l'usine, un sujet de discussion revient sans arrêt. Quelques jours plus tôt, un ouvrier a été victime d'un épouvantable accident. Il s'est fait prendre un bras dans un broyeur en voulant pousser la viande — un broyeur, c'est une sorte d'énorme vis sans fin très acérée. Son bras a été arraché. Infirme à vie. Cet événement atroce, qu'il n'a pas vu mais qu'on lui raconte plusieurs fois en détails, impressionne fortement le nouvel arrivant. Commentaires de la direction : « Il n'avait qu'à faire attention. » Patrick découvre ainsi que les conditions de travail et les rapports humains avec l'encadrement sont assez différents de ce que lui laissait espérer son entretien avec le père Labreuille : « On nous traitait vraiment comme des chiens. Suffisait de poser une question pour s'entendre répondre de se mêler de ses affaires. »

Patrick n'a pas d'idées politiques bien arrêtées, ni de carte syndicale en poche, c'est seulement un garçon qui ne se laisse pas faire et entend être respecté. Au *Provençal,* il a participé à une grève avec ses trois cents collègues. Il supporte tant bien que mal ses premiers mois de Sobo en se disant que ça ne va pas durer, qu'il va partir. Mais finalement il manque la saison hôtelière suivante, et il reste. Il tient le coup pendant deux ans, sans trop se faire remarquer, puis il en parle avec quelques collègues qui ressentent la vie à l'usine de la même façon que lui, même s'ils n'osent pas trop s'exprimer en public. « Ça ne peut plus durer. »

Ainsi vient l'idée de monter un syndicat.

Les syndicats, le père Labreuille ne veut pas en entendre parler. Il désire rester le seul maître dans son usine et traiter individuellement d'« homme à homme » avec chaque employé. Un syndicat, il y en a déjà eu un qui a vivoté pendant deux ans. Son principal animateur a été viré comme un voleur : des cadres ont découvert un quartier de viande dans le coffre de sa voiture, sur le parking de l'usine. Le syndicaliste a nié, affirmé qu'il s'agissait d'une provocation, mais on l'a quand même flanqué dehors. Avis aux amateurs !

En dépit de ce précédent fâcheux, Patrick et ses copains n'en démordent pas. Alors se pose la question : un syndicat, mais quel syndicat ? On envisage de tirer au sort. Certains avancent l'idée qu'il faut choisir un syndicat « modéré » pour ne pas effrayer le patron, qui sera peut-être plus conciliant. Surtout pas la CGT, ce sont les communistes, Labreuille n'acceptera jamais. D'autres considèrent au contraire qu'il faut choisir le syndicat réputé le plus dur pour bien montrer au patron qu'on n'a plus l'intention de se laisser marcher sur les pieds. Et c'est cette dernière idée qui est finalement retenue. Ainsi se crée une section CGT.

Et aussitôt les pressions commencent, pour décourager les candidats aux élections de délégués du personnel. Brimades, changements d'horaires, menaces alternées avec des promesses de promotion si... « Au début, raconte Cécile, une des premières femmes à rejoindre le syndicat, c'est bien simple, un directeur se tenait toute la journée derrière ma machine, pour essayer de surprendre une faute. Au point que je lui disais : "Vous n'avez vraiment rien de plus utile à faire".»

Patrick et ses amis qui n'avaient aucune idée de la législation du travail vont s'informer et exiger le respect de la convention collective. Pourtant les idées paternalistes restent fortes dans l'usine, même parmi les membres de la jeune section syndicale. Ainsi lorsque ces cégétistes tout neufs rencontrent un conseiller prud'homal qui leur explique que la rémunération à la tête du client est illégale,

près de la moitié s'étonnent et affirment trouver normal que le mérite soit récompensé et les fainéants pénalisés. « Ils avaient beau gagner le SMIC, ils avaient les mêmes conceptions que le père Labreuille qui roulait dans sa Ferrari de vingt-quatre millions de centimes », dit Patrick. Résultat, les syndiqués s'engueulent, une partie déserte le syndicat. Patrick ne se retrouve plus qu'avec deux amis, dont un agent de maîtrise qui abandonnera plus tard l'usine pour devenir pâtissier... Passée la déception, il ne s'avoue pas vaincu et remet ça. Cette fois le père Labreuille, surpris qu'il ne se décourage pas rapidement comme les autres, commence à s'inquiéter et à le prendre en grippe. Patrick est muté dans un atelier plus dur, où il faut trimballer toute la journée des moules de vingt-cinq kilos et où il est isolé avec deux ouvriers.

Un jour Patrick prend la parole dans son atelier, pour dénoncer les conditions de travail. Le père Labreuille en personne débarque, fou de rage, en blouse de boucher avec sa toque d'hermine sur la tête, flanqué d'un chef plutôt gêné. « J'ai mis trente ans à monter mon usine, ça n'est pas des merdeux qui vont me la saboter. Je préférerais qu'elle coule plutôt que de voir un syndicat faire la loi chez moi. » Le vieux s'empare d'un chariot, le pousse contre Patrick, lui donne des coups dans les jambes. « On va voir ce que tu as dans le ventre, viens t'expliquer d'homme à homme avec moi. » Patrick met les mains dans ses poches et reste impassible. Il sait que le moindre geste servira de prétexte pour le licencier. Une scène mi-folklorique mi-odieuse dont plusieurs employés de la Sobo se souviennent encore et qui fait presque partie des annales de la boîte...

En fait, au bout d'une dizaine d'années, il apparaît que Patrick Boudet est un des rares éléments organisateurs du syndicat qui ont résisté aux pressions... et à la corruption. Entre-temps, pour Patrick, l'engagement politique au PCF a suivi l'engagement syndical. Ce qui, on s'en doute, n'améliore pas ses relations avec son employeur

Le bâton restant inefficace, Labreuille essaiera la carotte. Un matin Patrick est convoqué par le patron, celui-ci lui demande tout de go si une promotion l'intéresse. Qui ne souhaiterait améliorer ses conditions de vie et de travail ? Un poste tout nouveau peut donc être créé pour lui : contrôleur. Avec bien sûr un salaire nettement amélioré. Mais il y a une condition évidente : laisser sa carte syndicale au vestiaire. Refus net. Patrick affirme qu'on ira par la suite jusqu'à lui proposer vingt-cinq millions de centimes. C'est qu'entre-temps le syndicat a pris du poids, s'est structuré, qu'une commission hygiène et sécurité a été constituée. Laquelle commission mène une petite guérilla sur toutes sortes de points que les dirigeants de la Sobo étaient habitués à traiter à leur guise : gants de sécurité, cotte de maille plus grande pour les désosseurs. La commission relèvera même, et cela est consigné à quatre reprises dans les procès-verbaux du comité d'établissement, que le taux de bactéries dépasse très largement celui autorisé par le règlement d'hygiène...

Un des responsables du CHS sera estimé un peu moins cher que Patrick Boudet : on lui proposera « seulement » une rallonge de mille francs par mois pour laisser tomber...

En dix ans, Patrick s'est formé. A sa combativité se sont ajoutées les compétences d'un véritable spécialiste de la législation du travail. Quand un employé rencontre un problème, c'est toujours lui qu'il va voir en priorité. Il a d'ailleurs été élu conseiller prud'homal et les mécanismes de ce tribunal arbitral n'ont plus de secret pour lui. Près de quarante plaintes devant les prud'hommes seront déposées par ses soins par le syndicat et des salariés de la Sobo !

Les relations déjà très mauvaises avec la direction ne cessent de se détériorer. Et, comme par hasard, la section syndicale est victime de toutes sortes de mésaventures : son local est cambriolé, le montant d'une collecte disparaît, de même que des comptes rendus de réunions avec la direction, son courrier arrive ouvert ! Ce dernier point donne lieu à des protestations sans effet..

Un nouveau degré de l'escalade va être enfin franchi quand Patrick est désigné par son syndicat pour siéger à l'Ofival[1] et qu'il commence à s'intéresser de près à des manipulations de viande qui lui semblent peu régulières.

1 . Voir chapitre 7, « Ça brûle à l'Office », p. 75.

2

L'empire des désosseurs

Camille Labreuille, le « vieux », créateur et principal actionnaire de la Société bourbonnaise de viandes et dérivés — la Sobovidé — est le type même du patron sorti du rang, dur à la tâche et avec ses ouvriers. Comme la plupart de ceux qui sont parvenus à se hisser à un niveau social relativement élevé à la force du poignet, il croit dur comme fer que, dans notre société, le mérite trouve tôt ou tard sa récompense : les courageux s'en sortent, les feignants restent en bas de l'échelle. Un Bernard Tapie d'un autre âge...

L'homme a commencé sa carrière comme détaillant boucher, à la fin de la guerre. Il a, dit-on, tenu longtemps un modeste magasin à Chabrelache, sur la route de Saint-Etienne. Il a aujourd'hui soixante-quatorze ans et est, avec son fils, à la tête d'une entreprise qui emploie près de deux cent cinquante personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de quatre cents millions de nouveaux francs. Il contrôle aussi, nous le verrons, de nombreuses autres sociétés. Parmi les anecdoctes, invérifiables, qui courent sur lui : il aurait parié avec un autre boucher qui